

parti pris, a déclaré l'année dernière lorsque le gouvernement du Canada a accusé les provinces de réduire leurs dépenses au chapitre de la santé et de l'enseignement. Voici ce qu'il a dit:

... Il n'y a pas eu de réductions des dépenses provinciales au titre de la santé et de l'enseignement par rapport au PNB.

Voilà qui démentit les allégations du gouvernement et les déclarations fallacieuses du ministre de la Santé depuis plusieurs années. Voici ce qu'on dit encore dans ce rapport contrairement à tout ce que le gouvernement prétend:

... rien ne porte à croire que la hausse du déficit fédéral soit directement reliée aux transferts fédéraux-provinciaux.

C'était un autre bobard. Encore une chose que le ministre des Finances et le ministre de la Santé voulaient nous faire avaler. Un organisme de recherches dans le domaine économique, un organisme fédéral indépendant, bat en brèche la position du gouvernement après avoir fait une étude sérieuse sur la santé et l'enseignement au Canada. Que dire de plus?

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, je vous prie. Le temps de parole alloué au député est maintenant écoulé.

M. Crosbie: Je ne peux en dire plus car je n'ai plus le temps. J'espère que beaucoup de députés en face se joindront à moi pour voter contre ce projet de loi qui est une trahison envers les Canadiens.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir dans ce débat pour signaler, aux députés gouvernementaux et à ceux de nos concitoyens qui écoutent aujourd'hui, mon opposition et celle de mon parti au projet de loi C-12. A la fin de mon allocution, monsieur le Président, je demanderai le renvoi du projet. Je tiens tout simplement à vous en donner préavis, et peut-être lorsqu'il restera quelques secondes voudrez-vous bien m'en prévenir pour que j'en fasse officiellement la proposition.

Je tiens à bien préciser à tous les députés ici présents les raisons pour lesquelles il est si important que le sujet soit renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, où il sera possible d'entendre des témoins et d'examiner la documentation. Les députés savent que la formule est venue à expiration en 1982, et que depuis des années le gouvernement fédéral a la possibilité de conférer avec ses homologues provinciaux pour mettre au point des modalités nouvelles et originales de financement. Mais fidèle à leur nature, les gouvernementaux n'ont jamais exploité cette possibilité. Le malheur, c'est que ce sont les jeunes en général qui en font les frais.

La plupart des députés, n'ignorent pas que le projet de loi C-12 plafonne les crédits à 6 p. 100 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1983, et à 5 p. 100 pour l'année qui vient. Au cours de chacune de ces deux années, il y aurait eu une augmentation supérieure à 11 p. 100 si l'on s'en était tenu au Programme de financement des programmes établis. Encore une fois, monsieur le Président, le gouvernement fédéral a pris une mesure unilatérale. C'est un très grave problème pour le pays que le gouvernement libéral soit incapable, pour toutes sortes de raisons, d'entretenir de bonnes et saines relations, non seulement avec les gouvernements provinciaux mais avec divers groupes qui constituent vraiment l'avenir du pays.

Ce matin, un député conservateur de la vallée du Fraser a évoqué un exemple de ce qui s'est produit l'an dernier sous le système des six et cinq. Il a cherché à défendre ses bons amis

Financement des programmes établis

créditistes, sans doute parce qu'il a voulu se présenter sous leur bannière. En Colombie-Britannique, il y a eu au niveau fédéral la coupure de 5 p. 100.

● (1210)

Il y a ensuite le gouvernement sans cœur de ce demi-fou de Bill Bennett, qui ne reverse rien de l'augmentation aux collèges communautaires ni aux universités. Cela a un effet désastreux, non seulement dans les régions rurales de Colombie-Britannique comme celle que je représente, mais dans les régions urbaines de tous les coins du Canada.

Dans les faits seuls les étudiants appartenant à une certaine classe et ayant des revenus suffisants pourront faire des études supérieures. Non seulement l'université refuse des étudiants qui satisfont aux conditions, mais il y a ce phénomène économique: les frais de scolarité, les frais de logement, les livres et tout le reste ont tellement augmenté, que de nouveau seuls les nantis pourront faire des études. Et les autres, ce sont les minorités visibles autochtones, femmes, minorités ethniques, et tous ceux qui pour des raisons quelconques ont des problèmes de langue, sont handicapés et quoi encore. Ce sont ceux-là justement à qui on devrait faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle en demande, mais ils sont lésés par une décision fédérale cruelle.

Mon collègue de Regina a fait une excellente suggestion à laquelle nous devrions tous réfléchir. Nous pouvons nous procurer des capitaux sans augmenter les impôts, sans même apporter de changements véritables aux mesures fiscales existantes et à celles tout à fait injustes dont la Chambre des communes est saisie. Cela, les conservateurs ne nous en parlent pas. Ils s'en prennent au ministre du Revenu national (M. Bussières) pour toutes sortes de raisons, qui sont bonnes d'ailleurs, mais on ne le entend pas parler des 30 milliards—je dis bien milliards et non millions—que nos grosses sociétés doivent à Revenu Canada en impôts qui n'ont pas été versés. Est-ce que le ministre du Revenu national envoie ses argus percevoir cet argent, ou les 12 milliards dus par les sociétés pétrolières qui ont filouté nos consommateurs? Non. Voilà de l'argent qui ne va pas aux programmes de FPE.

Donc, on exclut des établissements d'enseignement les étudiants qu'il faudrait garder, mais ce n'est pas tout. J'en parle d'expérience, ayant dû quitter le nord de la Colombie-Britannique, les Îles de la reine Charlotte, pour aller à l'Université Simon Fraser dont mon collègue le député de New Westminster-Coquitlam (M^{me} Jewett) était la présidente. Comme tous ceux de Colombie-Britannique et du Canada, cet excellent établissement doit maintenant économiser sur les livres et les fournitures de laboratoire. Les diplômés comme tous les étudiants des universités, des collèges ou des centres de formation professionnelle ont particulièrement besoin de revues, que ce soit sur la plomberie, l'électricité, les nouvelles découvertes médicales ou même la littérature anglaise. Voilà les choses sur lesquelles on économise. Et c'est pourtant le genre de choses qui rendent l'enseignement intéressant et utile.

Je pense que tous les députés devraient s'intéresser à cette question et voter pour le renvoi de l'objet du projet de loi. Les conservateurs voteront pour, j'en suis sûr, car ils ne veulent pas s'allier au gouvernement. La tribune de la presse est déserte, car les étudiants qui pâtissent de cette situation sont trop dispersés pour intéresser les médias. Ceux qui ne peuvent pas aller à l'université pour des raisons financières ou autres